

Libres propos

Comme vous le savez, je suis à l'initiative du cursus B à Lyon, avec Jean Giraud ancien directeur de l'ENS Lyon et du Recteur Debreuil, puis à sa mis en place avec P Meirieu. Ce cursus en alternance prévoyait à son origine 4 semaines de formation à l'IUFM, suivi de 2 fois 6 semaines deux jours en responsabilité en lien avec le titulaire pour le premier stagiaire, l'autre assurant la même chose alternativement. Les enseignements et formation durant les 3 jours restant devant se faire en liaison avec le travail de classe. Même si ce dispositif a été perverti pour des raisons d'étalement et sous pression de rentabilité de l'IA, il était, de l'avis de tous, stagiaires, formateurs et terrain, des plus formateur. Le dispositif ministériel gèle toute évolution de la pédagogie, toute réflexion, et va dans le sens rétrograde des méthodes ayant fait leur preuve. C'est inqualifiable sans être vulgaire. Prenant ma retraite, je suis égoïstement soulagé, mais en tant que citoyen impliqué dans l'Ecole de la République très inquiet pour l'avenir des enfants de la nation.

Jean Paul Duplay
IUFM Lyon

Sommaire :

*spécial stage filé PE2

* rencontre avec les
collègues du Nord

Stage filé PE2 : le report !

L'analyse et les propositions du SNESUP

après la journée de réflexion du 17 mai

Les PE2 utilisés comme moyens de remplacement

Le ministre de l'Education nationale a décidé de faire assurer la décharge des directeurs dans les écoles de 4 classes par des PE2 dès la rentrée de septembre 2006.

Le SNESUP et le SNEP dénoncent cette mesure

LE SNESUP comme le SNEP, relayant les motions votées dans de plus en plus d'IUFM, contestent le caractère formateur de ce stage et le cynisme du ministère qui modifie année après année la formation PE sans faire de bilan de la situation et sans rendre public le cahier des charges qui est pourtant censé piloter cette formation.

Ce n'est pas parce que Ministre le décrète que le remplacement des directeurs est formateur

pour les PE que la formation va être améliorée pour autant : allonger la durée des stages en deuxième année à 66 jours (30 jours de stage en responsabilité filé+ 27 jours de stages en responsabilité massés + 9 jours de stage pratique accompagnée) accentue la rupture entre PE1 et PE2 et réduit de fait de 450 à 400 heures les enseignements en deuxième année. Le concours PE est surtout un contrôle des connaissances scientifiques et les aspects didactiques et pédagogiques sont reportés à la deuxième année. Et pourtant dès la rentrée les PE2 feront classe !

Une école n'est pas en soi un lieu de formation

: l'accueil d'un stagiaire PE2 se pense collectivement et s'organise. Le PE2 devra être placé *a minima* dans des conditions d'exercice lui permettant d'exercer la polyvalence disciplinaire.

Quelques questions

* Le PE sera-t-il soumis aux projets, notamment aux partenariats prévus par l'école ou pourra-t-il mettre en place ses propres projets scientifiques ou culturels ?

* Quel sera son statut et la perception que les parents auront de lui ? Il semble impossible qu'il puisse exercer une co-responsabilité : le directeur sera présent dans l'école et vis à vis des élèves et des parents sera le seul maître référent.

Un accompagnement par des maîtres formateurs et des professeurs d'IUFM lors des premières semaines de la prise en main n'est pas en soi formateur !

La formation bouleversée

C'est un véritable nouveau plan de formation qu'il faut repenser en y intégrant le suivi des stagiaires. Celui-ci devra être pris en charge par une équipe pluri-catégorielle sur son lieu d'exercice et à l'IUFM. Elle ne devra pas répondre aux urgences mais permettre au PE2 d'analyser sa pratique individuellement et collectivement. Dans ce cadre doivent être clairement explicités les rôles respectifs de l'IUFM et des circonscriptions. Sur ce point, la circulaire est porteuse d'ambiguïté.

L'IUFM Nord-Pas de Calais

Le congrès d'études du SNESUP s'est tenu à Dunkerque les 18 et 19 mai. Le collectif « fdm » en a profité pour rencontrer les collègues de l'IUFM Nord-Pas de Calais.

Les problèmes y sont nombreux, dont un certain nombre proviennent des agissements de la direction de l'IUFM.

Les échanges ont essentiellement concerné les formations PLP et les questions posées par l'intégration à l'université. La présence d'universitaires de Lille a permis des échanges riches.

Vous aussi faites nous connaître la situation de votre institut.

Pour tout contact

Téléphone :
01/44/79/96/18

Adresse de
messagerie :
formations@snesup.fr

Stage filé PE2, suite

La temporalité d'un stage en responsabilité 1 journée par semaine sur toute l'année et cela dès la rentrée 2006 n'est pas en soi celle de la formation. Il ne s'agit pas seulement de « prendre » la classe mais de concevoir un enseignement, préparer ses séquences en fonction des observations des élèves. Ceci s'apprend et demande du temps.

Comment et quand pourra-t-il :

- **préparer 57 jours de stage** en responsabilité auxquels s'ajouteront 9 jours de pratique accompagnée, ce qui correspond à presque 9 h de classe effective par semaine ?
- **se former à la polyvalence** disciplinaire ?
- **valider les enseignements** reçus à l'IUFM ?
- **préparer son mémoire** ?

Une mesure imposée

Cette mesure n'a pas été pensée ni préparée par le ministère :

Un changement de plan de formation demande du temps de concertation, le ministère impose aux partenaires (IUFM, IA, rectorat) de travailler dans l'urgence avec la risque de traiter les questions de manière techniques sans tenir compte de la cohérence de la formation.

Les IUFM ont-ils un budget suffisant pour prendre en charges les déplacements hebdomadaires des PE dès le premier trimestre 2006-2007?

Le coût des visites-conseils indispensables des IMF et des professeurs a-t-il été évalué ?

Le nombre des visites sera-t-il lié aux fonds de réserves que pourront mobiliser les IUFM ?

Le ministère est-il en possession d'un état des lieux département par département du nombre d'écoles de 4 classes et du nombre de PE2. Il est vraisemblable que les situations soient

très contrastées : dans un département PE 2 pour un poste, dans un autre un nombre inférieur aux besoins de PE2.

La formation en T1 : un leurre

La circulaire de la DES prévoit la mise en place d'une formation en T1 pendant laquelle pourraient glisser 50 heures de formation effectuées actuellement en PE2 mais c'est une prescription ministérielle depuis 2002 et celle-ci n'a pas été réalisée dans certains départements à cause du piètre état financier de la FC !

Quel pouvoir l'IUFM aura-t-il de contractualiser avec les Recteurs concernant les lieux et les modalités de stage pour les PE2 ?

Nos revendications

Le SNESUP, et le SNEP, demandent le **report** de cette mesure tant que ne seront pas connus le cahier des charges et le calendrier d'intégration des IUFM à l'Université.

Ils exigent que la formation des T1 et des T2 soit généralisée dans tous les départements comme c'est prévu depuis 2002 !

Ils demandent que la durée des stages en pratique accompagnée et responsabilité ne dépassent pas **52 jours** et que soient maintenues 450 heures en PE2.

Ils demandent, comme le prévoit explicitement la circulaire, « un suivi tout au long de l'année afin d'identifier les améliorations possibles » et que « les partenaires de la formation disposent d'une marge de manœuvre » effective pour mettre en place ce dispositif.

Ils proposent que soient mise en place une **évaluation scientifique des dispositifs de formation** et de leur intérêt pour une formation de qualité à cours et moyen terme.

Exploiter toutes les marges de manœuvre

La circulaire laisse un certain nombre de marge de manœuvre qu'il faut exploiter dans chaque IUFM et dans chaque département au cours des négociations qui vont se dérouler avec le rectorat et les inspections. Le texte prévoit en effet :

« *de laisser aux académies la souplesse nécessaire d'adaptation à leur propre contexte* » et

« *des marges de manœuvre pour l'année 2006-2007* » pour « *les partenaires de la formation* ».